

## Comparution tribunal de grande instance cannabis

Par fred46, le 06/11/2013 à 18:15

bonjour,

je viens de recevoir ma convocation au tribunal de grande instance de cahors pour usage de cannabis et petite plantation personnelle, avec recidive pour l'usage.

j'étais passé devant le procureur il y a deux ans avec une amende.

je suis un peu perdu, dois-je prendre un avocat, comment fonctionne l'aide juridictionnelle, quelle est la meilleure solution sachant que j'ai un petit revenu merci de votre aide